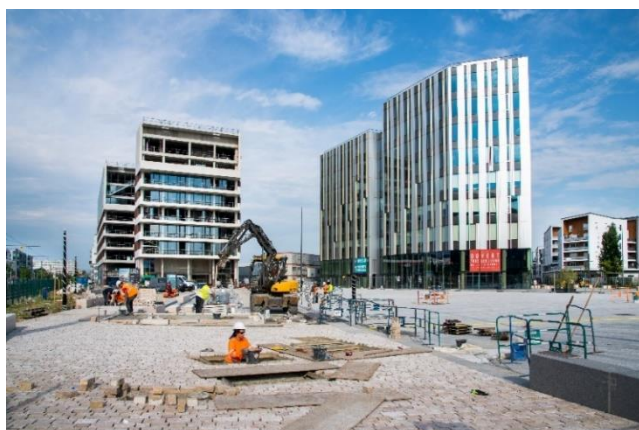


## « LAUREATS DE LA SAISON 1 : QUE SONT-ILS DEVENUS ? »

*Entretien avec Camille Daudet, Mission Carré de Soie (Grand Lyon) ; 28/08/2018, par Frédérique Métivier-Lopez, INDDIGO*

*Camille, quelles sont les actions/orientations économie circulaire que vous menez en continuité avec la saison 1 ?*

Notre action sur les déchets de chantier est la plus engagée et la plus mobilisatrice en temps : nous travaillons avec des partenaires privés, des collègues sur les aménagements publics. Notamment nous essayons de mettre en service une ressourcerie du BTP pour l'automne 2018. Le projet est porté par l'association Mineka, d'ores et déjà en relation avec les opérateurs dans l'agglomération (mise en relation sur du bois de coffrage, etc.), et qui pourra bénéficier d'une mise à disposition temporaire de la Métropole de Lyon. Cet acteur incubé par AlterIncub avait été retenu dans le cadre de l'appel à projet du Grand Lyon pour un Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage. La mise à disposition de foncier est fondamentale pour le modèle économique de cet acteur, c'est pourquoi la Métropole l'accompagne par la mise à disposition de foncier. Les liens entre cet acteur et le projet Carré de Soie sont très pertinents, vu le nombre de chantier en cours sur le territoire ! Il est bien implanté sur la Métropole et grâce à la mise en relation en flux tendus, il a déjà permis de « sauver de la benne » une 60aine de tonnes de matériaux en 2017 sur le territoire. C'est du sérieux...



*Chantiers en cours Esplanade M. Makeba*

**« Notre action sur les déchets de chantier est la plus engagée et la plus mobilisatrice en temps : nous travaillons avec des partenaires privés, des collègues sur les aménagements publics. »**

*Camille Daudet, Chargée de mission Carré de Soie*

Par ailleurs, la Métropole accompagne le lancement d'une ressourcerie du jardin : des membres de l'association Pass' Jardin souhaitent s'impliquer pour mettre à disposition des biens et matériaux utiles pour les jardins partagés (baignoire, vieux jeans, réutilisation de plants, etc.). Cet acteur émerge également de l'AMI métropolitain.

Plusieurs sites font l'objet de démarche de gestion des déchets de chantier et de réemploi :

1. Une ancienne friche qui accueille aujourd'hui le projet de « L'autre Soie » va accueillir environ 25 associations œuvrant dans le domaine de l'économie circulaire et dans le secteur artistique. L'occupation temporaire du site est envisagée à l'automne prochain.
2. Des projets portés par les bailleurs. Le GIE Est Habitat, dans son ambition « zéro charges zéro carbone » justement sur ce projet de L'Autre Soie ambitionne un gros travail sur le réemploi de matériaux, un chantier participatif autour du réemploi... Le bailleur Alliade est également dans une dynamique de travail sur du tri poussé des déchets de chantier, la réduction des emballages et des déchets, voire le réemploi ...

3. Sur la ZAC Villeurbanne La Soie, un chantier de démolition de la Métropole de Lyon a été conduit selon le processus Démoclès 2, avec une demande de tri très poussé mais aussi du réemploi (des liens entre la démolition et la compagnie artistique qui occupait auparavant les lieux).

4. Une même dynamique de travail sur l'aménagement d'espaces publics, notamment l'Esplanade TASE, futur espace public d'1 hectares sur un ancien site industriel. Des terres fertiles ont été récupérées lors d'autres travaux plus à l'est de la Métropole et serviront aux aménagements paysagés, et les analyses de matériaux sont en cours pour pouvoir réemployer au maximum les éléments en place dans les futurs aménagements.

### *Y a-t-il des nouvelles actions/orientations qui ont émergé ?*

Nous avons réorienté le projet de création d'une usine à terre hors de Carré de Soie. Pour des raisons de faisabilité technique, économique et de maîtrise des délais, nous avons retenu de réaliser sur deux autres sites :

- A Confluence sur un site industriel qui va être reboisé, un essai démarré en mars 2018 concluant d'enrichissement de limons qui serviront de sol fertile pour tout un nouveau site très boisé ;
- Une autre, plus grande, « Terres fertiles 2.0 » est la véritable usine à terre, est portée par groupement d'entreprise du paysage sur la Vallée de la Chimie. Cette usine à terre est en train de se mettre en place actuellement.

Il faut savoir raisonner à la bonne échelle pour organiser les flux d'un territoire...

A Carré de Soie nous allons essayer de travailler sur de nouvelles actions sur le service aux usagers : ateliers de réparation vélo, boîte à partage, compost en pied d'immeuble, etc. Les villes sont demandeuses, et notamment sur les services à la mobilité !

Nous allons également pousser la récupération de chaleur sur les eaux usées dans les futures opérations d'aménagement : de premières études ont été conduites et nous avons aujourd'hui plus d'expertise pour rendre cela opérationnel !

### *Comment est structurée la gouvernance sur le sujet au sein du territoire et quels sont les acteurs avec qui vous travaillez ?*

Il faut savoir que le périmètre du Carré de Soie fait 500 Hectares, nous ne maîtrisons donc que très peu le foncier et avons structuré notre gouvernance et nos outils pour encadrer de nombreuses opérations privées. Par exemple, cette ambition sur la gestion des déchets de chantier se traduit dans les opérations en cours par l'inscription de nos exigences au sein des fiches de lots. Et nous indiquons cette ambition dans les études urbaines ou fiches de lot des opérations à venir. Notre commission préalable d'urbanisme permet de suivre et attraper au vol les projets privés.

C'est néanmoins plus simple quand il s'agit de projets en maîtrise d'ouvrage du Grand Lyon ou des communes ! Du coup, le travail en cours va venir alimenter nos attentes sur tous les futurs secteurs d'opérations d'aménagement.

A ce jour, nous disposons de plusieurs instances pour avancer sur les questions d'économie circulaire :

- Une gouvernance technique et politique du projet qui passe par un COPIL par an, permettant de faire un reporting global auprès de nombreuses directions du Grand Lyon et d'acteurs ;
- Un réseau d'acteurs techniques très sensibilisés et compétent sur l'économie circulaire : les référents DD des Villes, une chef de projet pour la Métropole ZDZG, et d'autres services référents de la Métropole ;
- Un groupe-projet sur l'économie circulaire permet d'échanger à l'échelle métropolitaine.

## *Comment est aujourd'hui appréhendée l'économie circulaire dans le projet d'aménagement et comment est-elle appropriée par les acteurs ?*

On constate globalement une meilleure appropriation par tous les publics : les techniciens, les élus, le grand public... Nous aimerions d'ailleurs mieux mettre en lumière ces actions dans les événements Carré de Soie (jardins partagés, pédagogie sur le compost...).

Différentes postures sont observées selon les services impliqués au sein de la Métropole, avec, encore parfois, des réticences à laisser faire les acteurs. On rencontre des freins sur les questions de mutualisation notamment, qui peuvent être liées à des questions juridiques ...



*Les rencontres du Carré de Soie - Visites*

## *Avec le recul, pouvez-vous indiquer les atouts et les freins à l'intégration de l'EC au projet d'aménagement ?*

Un point très positif, on peut s'appuyer sur les logiques de bon sens des acteurs ! L'économie circulaire n'est pas un vague concept, elle fait écho à des logiques pragmatiques : comment on fait avec la ressource en place, on économise des moyens, ne pas gaspiller, etc.

Le frein au sein d'une structure comme la Métropole reste le manque de réactivité et de flexibilité, de souplesse dans les outils. Mais aujourd'hui on essaie de montrer par l'expérimentation et des exemples qui marchent, et peu à peu faire changer cette culture au sein des services !

Enfin, l'aspect santé a été peu intégré aux questions d'économie circulaire. Nous constatons une demande émergente de la part des conseils de quartier, mais nous manquons de moyens humains pour y répondre ... Un futur chantier peut-être ?



*Le Carré de Soie, un quartier vivant en devenir...*

**« Dans ce territoire fertile par ses initiatives citoyennes ou d'acteurs privés qu'est le Carré de Soie, la démarche d'économie circulaire doit pouvoir servir de catalyseur afin de faire germer toutes les initiatives allant dans le sens d'un écosystème territorial durable.**

**Roland Crimier, Vice-Président du projet urbain**